



## Formulaire de demande

Nom de l'enseignant responsable / du locataire responsable:

---

Motif de la demande / utilisation prévue:

---

Nom de l'école /  
manifestation:

---

Adresse:

---

NPA/ Localité:

---

Téléphone:

---

E-mail:

---

L'enseignant / le locataire responsable déclare accepter les conditions et coûts mentionnés ci-après.

Date / Signature:

---

### Conditions Max Trax

«Max Trax» est un parcours d'exercices destiné aux cyclistes, que la Fondation AXA pour la prévention loue à des fins de formation. Le parcours comprend différents niveaux de difficultés. Il doit toujours être aménagé de façon à être adapté aux capacités de chacun des utilisateurs. La remorque est uniquement louée aux écoles, associations, clubs, etc. qui peuvent garantir le «bon déroulement» et la surveillance de son utilisation. Le loueur se réserve le droit de refuser la location de la remorque.

L'organisateur/ le locataire désigne une personne qui sera responsable vis-à-vis du loueur (Fondation). La conclusion d'une assurance est du ressort de l'organisateur/ du locataire. Il est interdit d'apposer des publicités de parrains ou sponsors tiers sur le parcours «Max Trax».

Lors de l'utilisation du parcours «Max Trax», il faut impérativement placer les banderoles livrées avec la remorque. Celles-ci ont pour objectif de prévenir que des spectateurs ne pénètrent sur le parcours et ne mettent ainsi en danger la sécurité des participants.

### Coûts

**– Location pour les écoles:**

CHF 100.– par manifestation (2 jours maximum)

**– Location pour les associations et clubs:**

CHF 200.– par manifestation (2 jours maximum)

**– Service de livraison et de récupération:**

CHF 300.– (plus 0,70 CHF par km)

En l'absence d'enseignant responsable vis-à-vis de la Fondation, l'organisateur doit engager un expert «Max Trax». Le forfait journalier pour cette prestation s'élève à CHF 350.–, à payer comptant sur place.

Sites des remorques: Winterthour, Oftringen, Thoune, Berne

Les remorques doivent être restituées dans un état propre et sec. Dans le cas contraire, un forfait de CHF 150.– sera facturé au titre des frais de nettoyage. Le matériel manquant sera facturé à l'organisateur/ au locataire à sa valeur à neuf.

Le présent formulaire de demande doit être adressé à:

Agnes Zellweger, Organisation Max Trax, Mittelholzerstrasse 44, 3006 Berne



**FONDATION POUR  
LA PRÉVENTION**